Avril | Mai | Juin 2025

SAINT-ANDRÉ & VOUS

n°159

Magazine d'information de la ville de **Saint-André-de-Cubzac**

©Anthony Rojo

TOUT COMPRENDRE SUR
Le mégot : intime et méconnu

LE PORTRAIT
Rencontre avec les Ateliers des savoirs

LE DOSSIER
Budget : préparer l'avenir de tous les habitants

ENTRE NOUS
Une réserve communale en préparation

SAINT-ANDRÉ de-Cubzac

SOMMAIRE

VU À SAINT-ANDRÉ
Retour en mots et en photos de votre trimestre

DANS VOTRE QUOTIDIEN
▷ *Les travaux dans votre ville*

TOUT COMPRENDRE SUR
Le mégot : intime et méconnu

PORTRAIT
Rencontre avec les Ateliers des savoirs

EN SCÈNE !
Le festival Péripé'cirque du 18 avril au 14 mai

DOSSIER
Budget : préparer l'avenir de tous les habitants

L'HISTOIRE DE VOTRE VILLE
Saint-André-de-Cubzac entre 1944 et 1945

PRÈS DE CHEZ VOUS
Le chemin de Machédis

ENTRE NOUS
▷ *22 réunions de quartier*
▷ *Une réserve communale en préparation*

VOS RENDEZ-VOUS
Les événements culturels et associatifs de votre trimestre

C'EST PRATIQUE
Horaires, informations pratiques

EXPRESSIONS LIBRES
Tribunes politiques

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Célia Monseigne

RESPONSABLES DE LA RÉDACTION
Vincent Poux
Valérie Alaphilippe
Benjamin Garandeau

RÉDACTION
Fabrice Berrahil – Aimy Sans

COORDINATION
Fabrice Berrahil

MAQUETTE ET PHOTOGRAPHIES
Anthony Rojo sauf mention contraire

IMPRESSION
Evoluprint
Imprimé avec des encres végétales
Papier 100 % biodégradable et recyclable

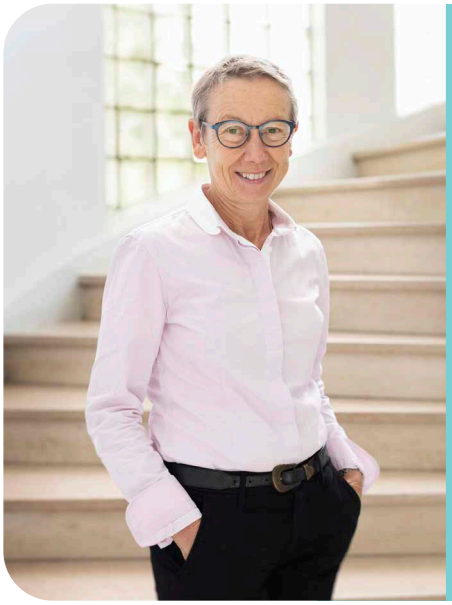

DE VOUS À MOI

A toutes les réunions de quartiers ou à tous les conseils d'écoles, sont dénoncées les délinquances du quotidien : délinquance routière, délinquance environnementale, arnaques, injures ou violences verbales. Parfois même, on m'en rend responsable.

En 5 ans, la ville a investi près de 10 millions d'euros pour sécuriser les circulations des cyclistes et des piétons, pour ralentir la vitesse, pour protéger les établissements scolaires, pour lutter contre les incivilités ou pour mener des actions de prévention. Nous pouvons agir pour protéger les citoyens des risques causés par les affranchis de la loi, mais nous ne pouvons pas mettre la lumière dans tous les cerveaux délinquants !

Alors, quand ceux qui devraient être exemplaires ne le sont pas, il est encore plus difficile de reconquérir la confiance. Quand des responsables politiques piétinent la Loi ou la déontologie, ça ne fait que légitimer la délinquance.

Heureusement, la grande majorité des citoyens sont attentifs aux autres et au vivre ensemble. Ils sont au cœur des dynamiques associatives, ils participent à la solidarité locale, ils sont des acteurs de l'éducation populaire... Et nous avons tant besoin d'eux.

Elles et ils vont encore animer la ville tout au long du printemps. Les rendez-vous seront nombreux et nous pourrons nous y rencontrer.

Votre Maire

Célia Monseigne

© Anthony Rojo

© Anthony Rojo

© Marie-Claire Borrelly

© Champ de Foire

© Champ de Foire

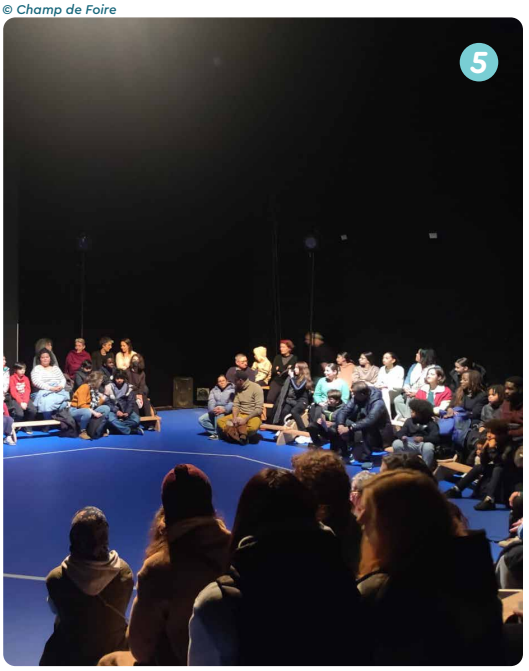

1

L'ÉCOLE SUZANNE LACORE AU SOLAIRE

Enfants, parents, enseignants et élus ont inauguré le 11 mars la centrale photovoltaïque à l'école Suzanne Lacore, autour d'un goûter convivial et d'ateliers pédagogiques sur les énergies renouvelables (plus de détails en p7).

2

LA POSE DE LA PLAQUE RUE ROSA BONHEUR

La rue Henri Grouès dit « l'Abbé Pierre » est devenue rue Rosa Bonheur pour rendre hommage à cette grande artiste bordelaise et femme engagée. Située entre la rue du Commandant Cousteau et la route de Bordeaux, la rue porte ce nom depuis le 3 février.

3

LES AÎNÉS EN INDE

Le repas « Aînés en fête », organisé par le Centre communal d'action sociale, a réuni de nombreux convives dimanche 9 mars à la salle du Champ de Foire. Dans une ambiance chaleureuse, les invités ont partagé un moment convivial aux couleurs de l'Inde.

4

LE SPECTACLE « CAVERNE »

Mardi 18 février, le Champ de Foire a accueilli « Caverne », un spectacle du Collectif Os'o mêlant préhistoire et théâtre. Pendant 1h30, les spectateurs ont plongé sous terre pour découvrir un univers fascinant.

5

LE SPECTACLE « RITES DE PASSAGE »

Les 6 et 7 février, la Compagnie Sylex a présenté « Rites de passage » au Champ de Foire. Ce solo de football et de danse explore la transition de l'adolescence à l'âge adulte. Un spectacle dynamique qui a conquis les spectateurs.

© Fabrice Berrahil

© Sérafina De Sousa

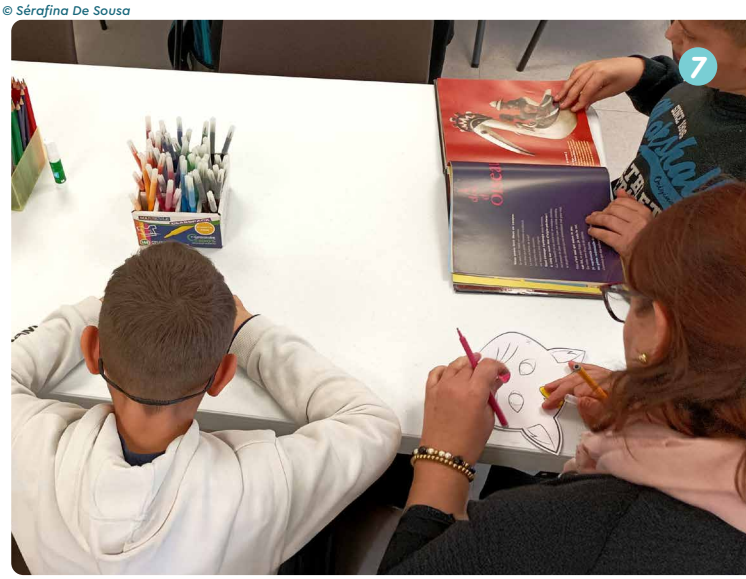

© Fabrice Berrahil

© Anthony Rojo

© Fabrice Berrahil

6

FIRST LEGO LEAGUE

Samedi 22 février, de jeunes talents et passionnés se sont retrouvés au Champ de Foire pour une journée dédiée à la robotique, l'innovation et l'esprit d'équipe : la First Lego League. L'événement a proposé des compétitions, ateliers et présentations créatives.

7

MICRO-FOLIE MASQUES DU QUAI BRANLY

Les ateliers et échanges autour des masques du Quai Branly ont été populaires. Le 5 mars, les enfants ont exploré cet univers et le Bav'ARTdage du 8 mars a permis de mieux comprendre l'histoire de ces masques. Un bel événement qui a rapproché l'art du public.

8

CINÉ-DÉBAT SUR LA SEXUALITÉ DES FEMMES

Pour la journée internationale des droits des femmes, une trentaine de personnes ont participé au ciné-débat du 11 mars organisé par la Ville et le CCAS. Le film «Mémoires d'un corps brûlant» a été suivi d'un débat avec des intervenantes sociales.

9

SALON DU BIEN-ÊTRE

Le 14 mars, la deuxième édition du salon du bien-être a réuni de nombreuses personnes à la salle du Mascaret. Organisé par le CCAS, cet événement gratuit proposait massages, ateliers beauté, sport santé et dépistage. Merci aux associations et participantes.

10

CARNAVAL DE SAINT-ANDRÉ

Dimanche 30 mars, vous étiez nombreux à participer au traditionnel Carnaval organisé par la Ville, le Temps des Familles et les associations de parents d'élèves. Crêpes, maquillage, défilé et le final tout feu tout flamme ont rythmé cette journée festive !

LES TRAVAUX DANS VOTRE VILLE

© Anthony Rojo

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU COURS CLEMENCEAU

Après plusieurs mois de travaux, d'abord de la part des gestionnaires des réseaux puis, à partir de janvier, pour le chantier cœur de ville, ***le cours Clemenceau vous accueille dans son nouvel écrin*** *: requalification complète, nouveaux trottoirs, nouvelle voie, réorganisation du stationnement, végétalisation...*

La rue sera désormais à sens unique *de la rue Dantagnan vers la place du Champ de Foire.*

LE CARREFOUR RUE NATIONALE ET RUE DANTAGNAN RÉAMÉNAGÉ

COMMERCES OUVERTS J'Y VAIS !

Les réaménagements continuent sur le carrefour jusqu'à fin avril avant de se concentrer ***rue Dantagnan jusqu'à fin mai*** *permettant de rouvrir la rue nationale. Une fois la rue Dantagnan réaménagée,* ***la rue nationale, de l'impasse du banquet jusqu'à la place Charles-De-Gaulle,*** *fera à son tour peau neuve de juin à fin août.* ***Le chantier se terminera en septembre*** *par les travaux de la place Raoul Larche et à l'automne par les plantations.*

DES PIÈGES PHOTOGRAPHIQUES CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

Des pièges photographiques *sont désormais installés sur des lieux clefs de la ville, notamment sur les points d'apport collectifs. L'immense majorité des habitants de la commune, qui jettent correctement leurs déchets dans les bornes, subissent* ***les incivilités d'une minorité de personnes****, parfois issues d'autres communes, qui laissent volontairement leurs déchets au sol souvent sans même essayer d'ouvrir les bornes. Les caméras permettront d'identifier les auteurs et d'engager des poursuites.*

DU CHANGEMENT SUR LE SECTEUR HUBERT DE L'ISLE

Après la rue de la Tour du Pin, les rues du 8 mai 1945 et une partie d'Hubert de l'Isle offrent leur nouveau visage avec ***des voies vertes partagées pour les cheminements doux, des voies à sens unique apaisées, de la végétalisation...***

La partie sud (à partir de la rue de Montalon) de la rue Hubert de l'Isle qui sert de déviation pour les travaux de la rue nationale sera requalifiée une fois ces derniers terminés. En attendant, soyez vigilants sur les nouveautés à respecter d'ores-et-déjà :

- changement de sens et sens unique *(depuis la rue Hubert de l'Isle vers le haut de Montalon) pour la rue du 8 mai 1945 ;*

- passage en sens unique *(vers le nord) de la rue Hubert de l'Isle depuis la rue de Montalon ;*

- deux stop au carrefour de la rue Hubert de l'Isle et de la rue des Cordiers.

Ces changements permettront plus de sécurité pour chacun et une réduction du trafic de véhicules extérieurs cherchant uniquement à traverser la commune.

© Anthony Rojo

EN CHIFFRES

1 932 000 €

Montant de l'opération

Subvention du Département 79 425€

© Anthony Rojo

60 PLACES DE VÉLOS SÉCURISÉES À LA GARE

Un parking à vélos fermé et sécurisé est désormais à votre disposition à la gare. *Initialement prévu par l'État pour 20 places, cet abri a bénéficié du financement complémentaire (de 80 000 € à parts égales) de la Ville de Saint-André-de-Cubzac et de la Communauté de communes du Grand Cubzaguais* ***pour accueillir 60 vélos.*** *Cet investissement exceptionnel facilitera les déplacements doux et allégera la circulation et le stationnement automobiles.*

Le parking à vélo est gratuit, accessible 24h/24 et 7 jours sur 7 aux détenteurs d'une carte Modalis. *Pour activer votre accès au parking à vélo, vous pouvez prendre contact avec le Centre Relation Clients au 05 55 04 37 37, du lundi au samedi de 7h30 à 19h30. Ce nouvel équipement vient en complément des arceaux vélos extérieurs abrités qui accueillent déjà une vingtaine de vélos sur le parvis de la gare.*

DU BON USAGE DE NOS TROTTOIRS ET CHEMINEMENTS PARTAGÉS

De nombreux aménagements sont réalisés pour mieux ***partager la rue et sécuriser les déplacements de tous.*** *Des voies partagées (rue Dantagnan, route de Plagne, chemin de Patoche, chemin de Lapouyade, Avenue Jules Ferry, rue Hubert de l'Isle, rue de la Tour du pin, rue du 8 mai 1945 et chemin de Bellegrappe) sont ainsi créées et conseillées pour les piétons mais aussi les vélos et les trottinettes.* ***Merci aux automobilistes de ne pas stationner,*** *même quelques instants, sur ces espaces et de faire attention en sortant des propriétés privées. Les véhicules à deux roues doivent rouler à allure modérée et faire attention aux véhicules sortant et aux piétons.*
Dans la rue, priorité aux plus vulnérables !

En dehors de ces voies vertes, ***les trottoirs sont interdits aux trottinettes électriques*** *qui doivent emprunter la chaussée principale. Rappelons qu'il est interdit de circuler à plus d'une personne sur une trottinette et qu'il est fortement recommandé, comme à vélo, de porter un casque et des équipements réfléchissants.*

© Anthony Rojo

UN REFUGE INSOLITE : LE MOULIN DE MONTALON

S'endormir et se réveiller avec une vue imprenable sur la vallée de la Dordogne depuis les hauteurs de Montalon, *c'est désormais possible grâce au 1er refuge insolite de Saint-André-de-Cubzac.*

Le moulin de Montalon a fait l'objet d'une rénovation complète grâce au travail remarquable des artisans, compagnons, charpentiers, menuisiers et tailleurs de pierre. ***Dès le mois de mai,*** *il sera possible d'y passer une nuit. Réservation gratuite sur le site internet de la Ville.*

EN CHIFFRES

234 130 €

Montant de l'opération

Subvention du Département 16 740€

Subvention sollicitée auprès de l'Union Européenne 71 068€

UNE CENTRALE SOLAIRE SUR LES TOITS DE L'ÉCOLE SUZANNE LACORE

Enfants, enseignants, parents d'élèves, élus, partenaires et habitants ont inauguré le 11 mars dernier ***la première centrale photovoltaïque sur un bâtiment municipal à Saint-André.*** *En service depuis le 31 janvier 2025, 92 panneaux solaires de fabrication française offrent une puissance de 36 Kwc.*

L'installation et l'exploitation pour trente ans ont été confiées à l'initiative citoyenne Solévent *dont le financement coopératif provient des citoyens eux-mêmes. D'autres projets sont à l'étude sur notre commune notamment des ombrières photovoltaïques pour le parking et le boulodrome de la plaine des sports Laurent Ricci.*

© Anthony Rojo

Les services de la Ville installent l'un des 13 nouveaux cendriers.

LE MÉGOT : INTIME ET MÉCONNU

Vendu à près de 40 milliards d'unités chaque année en France, qu'on le veuille ou non, le mégot est dans notre quotidien et pourtant, on le connaît à peine. Alors découvrons la vie de ce petit objet haut de 2,5 cm, pesant à peine 0,2 g et qui constitue tout ce qui reste d'une cigarette fumée.

Le mégot a pour géniteur l'un des 5 géants mondiaux du tabac : China National Tobacco Corporation, Philip Morris International, British American Tobacco, Japan Tobacco International ou Imperial Brands. Contrairement aux idées reçues, ***un mégot n'est pas en coton.*** *Il est fabriqué à partir de matières plastiques transformées en fibres synthétiques d'acétate de cellulose (appelés viscose) traitées avec du dioxyde de titane (toxique) puis compactées avec de la triacétine (plastifiant irritant).*

Il voit le jour dans une usine située généralement en Chine, aux Etats-Unis, en Russie, en Roumanie, en Turquie, en Allemagne, en Pologne, en Indonésie et en Espagne.

Grand voyageur, il circule à bord du paquet de cigarette avant d'être saisi par un fumeur. Une fois le tabac consumé, le mégot commence un tout autre périple.

Dans le meilleur des cas, il est déposé dans un cendrier dédié pour être traité en déchet toxique et dangereux qu'il est. Ainsi collecté, il peut parfois même être valorisé comme ***combustible, comme le fait Ecomégot à Bègles,*** *ou* ***recyclé, comme le fait l'entreprise bretonne MéGO!.*** *La technique de recyclage est complexe et impose de séparer les substances toxiques du filtre pour ne récupérer que la matière plastique qui est ensuite broyée et compressée pour fabriquer des meubles par exemple.*

A défaut de suivre cette voie royale, on peut le mettre dans une poubelle avec les déchets du tout-venant qui sont incinérés ou enfouis.

Malheureusement, ***il est souvent jeté au sol ou, pire, directement dans le caniveau,*** *là où on ne peut plus le rattraper. Irrémédiablement, il rejoint le réseau d'eaux pluviales et, au contact de l'eau, commence à libérer ses milliers de substances chimiques. Si les canalisations le conduisent à une station d'épuration, il en perturbera le fonctionnement et ne sera pas filtré en raison de sa petite taille.*

Dans la majorité des cas, il rejoint une rivière, le fleuve puis l'océan. Avec ses congénères, il en devient l'un des maîtres. ***Sa matière plastique se dégrade en près de dix ans,*** *générant une grande part des microplastiques présents dans l'océan. Tout au long de sa baignade,* ***un mégot pollue 500 litres d'eau*** *ce qui en fait le 3e déchet le plus mortel et polluant dans les océans juste derrière les filets de pêche et les sacs plastiques.*

COMPOSITION D'UN MÉGOT

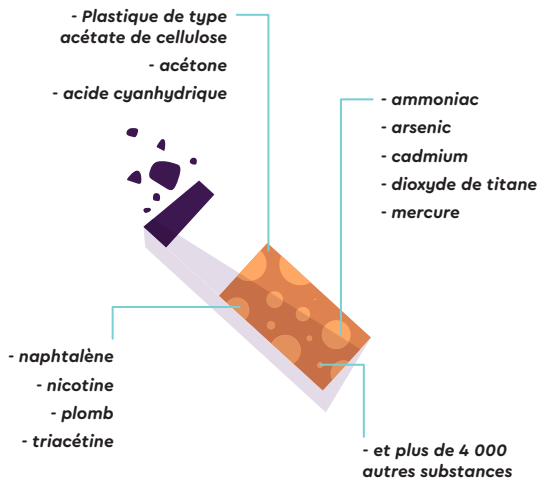

LE MÉGOTHON : UNE CHASSE AUX MÉGOTS LE 24 MAI

La Ville de Saint-André-de-Cubzac participe à l'édition 2025 de l'événement national Mégothon. ***Rendez-vous samedi 24 mai à 10h place Raoul Larche,*** *devant la mairie, pour une matinée de chasse aux mégots dans le secteur du centre-ville.*

Apportez des gants et un contenant pour les mégots (nous vous conseillons une bouteille vide). Collation et verre de l'amitié sont également prévus pour les volontaires.

CHIFFRES CLEFS

500
litres d'eau pollués par un seul mégot jeté au sol

4 000
substances chimiques toxiques contenues dans le filtre d'un seul mégot

10
ans pour qu'un seul mégot se dégrade entièrement

1
mégot au sol tous les 6 mètres en moyenne en ville

3 QUESTIONS À HÉLÈNE RICHET

Adjointe au maire déléguée à la transition écologique, cadre de vie, mobilité, transports collectifs et multimodalité

Qu'est-ce qui a motivé la Ville à se mobiliser sur le problème des mégots jetés au sol ?
La commune souhaite sensibiliser les citoyens au cycle de l'eau, souvent mal connu. À Saint-André-de-Cubzac, les eaux de pluie sont rejetées sans traitement dans la Dordogne, ce qui rend chaque geste, comme jeter un mégot, directement polluant. Cette démarche vise aussi à encourager le respect de l'espace public, à l'image de sa propre maison.

Quels sont les problèmes clefs liés au mégot dans une ville comme la nôtre ?
La lutte contre les mégots jetés au sol répond à un enjeu de santé publique majeur. Un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau, en relâchant des substances toxiques. Or, cette eau finit par revenir dans nos verres. C'est l'eau de nos enfants !

Enfin, ramasser les mégots est une tâche compliquée, chronophage, peu valorisante et représente une charge supplémentaire de travail pour les agents de propreté, déjà fortement mobilisés au quotidien.

Quelles sont les actions mises en œuvre ?
D'abord, le règlement de propreté de la ville prévoit une contravention de 68€ pour un mégot jeté au sol mais nous faisons tout pour ne pas en arriver là.

Installation de 50 écrasoirs sur les poubelles et de 13 cendriers, distribution de cendriers de poche, partenariat avec Alcome, l'éco-organisme en charge de la filière mégots, campagnes de sensibilisation, animations... Nous déployons beaucoup d'actions en faveur de la propreté, du respect de l'environnement et d'un cadre de vie partagé.

© Anthony Rojo

Rencontre avec

LES ATELIERS DES SAVOIRS

Des bénévoles engagées pour apprendre la langue française

Vous êtes une association, un habitant de Saint-André ou un nouveau commerçant et vous souhaitez pouvoir vous exprimer via cette rubrique ? Nous vous invitons à contacter le Service communication à l'adresse suivante : communication@saintandredecubzac.fr

Comment faire sa place dans notre société quand on rencontre des difficultés pour lire et écrire le français, ou même tout simplement le comprendre et le parler ? C'est le défi auquel s'attaque l'association Les ateliers des savoirs. Ses bénévoles témoignent de leurs rencontres d'une grande richesse humaine.

L'association ***Les ateliers des savoirs accueille 80 apprenants.*** *Ces adultes sont accompagnés pendant quelques semaines voire plusieurs mois par une vingtaine de bénévoles à travers des rendez-vous, souvent individuels, réguliers. L'association basée à Saint-André-de-Cubzac est la seule structure à assurer gratuitement ce service individualisé sur la Haute-Gironde.*

Jeanne Maugein, la présidente de l'association, se souvient comment, en 2017, tout a commencé. Elle assurait des permanences les vendredis matins au sein de l'association le Temps des familles pour aider des personnes dans leurs démarches administratives. Elle raconte : « Un jour, lors d'une permanence, un monsieur d'âge mûr est venu demander à apprendre à lire et à écrire. Ce n'était pas le seul et en l'entendant exprimer courageusement son besoin, je me suis dit qu'il y avait sûrement quelque chose à faire ».

CETTE MYRIADE DE LIENS QUI SE CRÉENT SONT UN ANTIDOTE CERTAIN CONTRE LE REPLI SUR SOI, LE CHACUN POUR SOI VOIRE LA HAINE DES AUTRES

C'est ainsi que débutent ***les premiers cours de français.*** *Parmi les premiers bénéficiaires, Jeanne Maugein se souvient de ce jeune, issu d'un CAT, dont le projet était de passer son permis poids lourds et qui avait besoin d'une remise à niveau en Français. Avec succès !*

Rapidement, le bouche à oreille fonctionne et témoigne d'un vrai besoin : *aussi bien de Français frappés d'illettrisme et voulant apprendre à lire et à écrire que d'étrangers (Espagnols, Maghrébins, Sud-Américains, Ukrainiens...) voulant tout simplement comprendre et parler notre langue pour mieux s'intégrer dans leur pays d'accueil.*

Jeanne est rejointe par d'autres volontaires et après deux ans d'activité, les bénévoles décident en 2019 de créer une association dédiée : Les ateliers des savoirs.

Cette année-là, ils accompagnent déjà une quinzaine d'apprenants. L'année suivante, en 2020, ils sont 68.

Accueillant ***aujourd'hui des apprenants de 28 nationalités, de tous profils, tous âges, tous niveaux de diplômes et de toute situation familiale,*** *Les ateliers des savoirs sont en prise directe avec l'actualité internationale. Ils vivent ainsi en 2022 l'invasion de l'Ukraine par la Russie à travers les réfugiés accueillis en Haute-Gironde. 25 d'entre eux viennent alors pour apprendre le français.*

L'apprentissage de la langue française – si exigeante et à la grammaire parfois insensée – est souvent source d'inattendu comme le raconte Françoise Bugaret, originaire d'Agen : « On a des fous rires avec mes apprenants maghrébins qui parlent français avec l'accent du Lot-et-Garonne ».

Chaque année, en plus des cours, l'association mène un projet et une activité fil rouge. ***L'année dernière, apprenants et bénévoles avaient rédigé et publié un livre de cuisine.*** *Cette année, ils préparent une pièce de théâtre et une partie musicale pour une représentation prévue au mois de juin.*

Les bénévoles s'engagent auprès de personnes aux vies souvent accidentées, pour les aider, par la langue française, à faire partie de la société. Au-delà de la langue apprise, ***les bénévoles découvrent des milliers de choses au contact des apprenants et parlent d'un véritable enrichissement humain.*** *Cette myriade de liens qui se créent sont un antidote certain contre le repli sur soi, le chacun pour soi voire la haine des autres qui inquiètent beaucoup apprenants et bénévoles.*

LES ATELIERS DES SAVOIRS EN CHIFFRES

80 ***apprenants***

28 ***nationalités***

COMMENT AIDER LES ATELIERS DES SAVOIRS ?

Pour assurer des cours, l'association cherche des volontaires disponibles et souples pour suivre des formations qui sont cruciales mais aussi pour assurer les rendez-vous réguliers avec les apprenants dont les disponibilités sont souvent contraintes par des obligations familiales et professionnelles.

Contact : 06 73 23 01 48 (Jeanne Maugein, présidente) ou 06 32 67 40 22 (Françoise Bugaret, secrétaire) ou ateliersdessavoirs33240@gmail.com

© Eric Feferberg

LE FESTIVAL PÉRIPÉ'CIRQUE DU 18 AVRIL AU 14 MAI

Plein les yeux, plein les cœurs et plein les corps, Péripé'cirque 12e édition s'offre à nos sens sur tout le territoire de Haute-Gironde avec notamment trois rendez-vous à ne pas manquer à Saint-André.

Ils sont étonnants, imprévus, intrigants, touchants, beaux et… un peu sauvage, mais gentiment. Les Petassou – ces personnages déguisés, costumes colorés et couverts de toutes sortes de tissus – apparaîtront nombreux ce ***dimanche 4 mai*** *dans nos rues. Ils font et sont le spectacle qui part du Champ de Foire pour déambuler dans la ville à partir de 16h30 jusqu'en fin de journée. On ne voit plus que ces sauvages, sans visage, dénotant dans un espace tellement familier. Dans ce spectacle intitulé* ***« Si je te dis sauvage », la compagnie OLA*** *a imaginé une performance participative avec des dizaines d'habitants prêtant main forte depuis des semaines jusqu'à, pour certain, porter le costume le jour-J. Carnavalesque, cirquesque et mémorable !*

Samedi 10 mai, la compagnie L'immédiat *vous étonnera également. D'abord par des performances impromptues, intitulées* ***« Lévitation réelle »****, au fil de la journée dans l'espace public. Ainsi, tout à coup, sans crier gare, sans artifice apparent, quelqu'un près de vous décolle et s'envole avant d'être rattrapé in extremis par une autre personne. Voilà comment peut débuter l'un de ces 6 « happening » défiant toute gravité. Puis, à 20h, le Champ de Foire accueillera le spectacle* ***« Le poids des choses »*** *et son acrobate en quête des secrets du poids.*

La compagnie La Mondiale Générale *clôturera le festival* ***mercredi 14 mai à 20h*** *au Champ de Foire. Avec le spectacle* ***« Réfugions-nous »****, ces circassiens nous délivrent une performance d'équilibre, partagée, sensible et merveilleuse. Offrant ainsi un espace commun où il fait bon se réfugier les uns avec les autres. Précieux par les temps qui courent.*

En bonus, une exposition intitulée ***« Maintenant le cirque »*** *! sera ouverte au public à la médiathèque durant les vacances scolaires d'avril et une séance spéciale* ***« Il était une oeuvre »*** *de la Micro-Folie se tient le 30 avril à 10h30 salle Clemenceau sur le thème du corps dans l'art (inscription gratuite au 05 57 43 67 39).* ***La Villa Monciné*** *a quant à elle programmé la projection de* ***« Colargol »*** ***et le Cirque Pimoulu*** *dimanche 4 mai à 10h15 précédée par une initiation Cirk'Eveil par l'association ArtUnis*

LES 7 SPECTACLES DU FESTIVAL PÉRIPÉ'CIRQUE

VENDREDI 18 AVRIL
à Pugnac – 19h
Clan Cabane (trampoline) par le collectif La Contrebande

MARDI 22 AVRIL
à Saint-Yzan-de-Soudiac et mercredi 23 avril à Peujard – 17h30
Twinkle (système solaire en pelotes de laine) par la Compagnie Lunatic

MERCREDI 30 AVRIL
à Cubzac-Les-Ponts - 14h et 16h30
Princesse Peak par la clown Princesse (avec pratique ouverte au public)

DIMANCHE 4 MAI
à Saint-André – 16h30
Si je te dis sauvage (déambulation étonnante et participative) par la compagnie OLA

MARDI 6 ET MERCREDI 7 MAI
à Civrac de Blaye - 19h30 (le 6) 10h00 (le 7)
BAOUM !!! (explosion, acrobatie et beatbox) par la compagnie La SCoM

SAMEDI 10 MAI
à Saint-André (toute la journée dans les rues puis à 20h au Champ de Foire)
Lévitation réelle et Le Poids des choses (cirque sans gravité) par la compagnie L'Immédiat

MERCREDI 14 MAI
à Saint-André – 20h (au Champ de Foire)
Réfugions-nous (équilibrisme merveilleux) par La Mondiale générale

LE CHAMP DE FOIRE
SAINT ANDRÉ DE CUBZAC

SERIAL KICKERZ, LE FESTIVAL DE HIP-HOP SE TIENDRA LES 7 ET 8 JUIN

Cet événement de dimension nationale organisé par ***l'association Foksabouge fêtera sa dixième édition place et salle du Champ de Foire.*** *Plusieurs milliers de personnes sont attendues pour ce rendez-vous phare avec sa* ***compétition internationale de breakdance*** *qui verra s'affronter les meilleurs danseurs du monde.*

Autour de cette compétition, ***toute une place et même toute la ville vibreront des cultures urbaines :*** *tournoi 3×3 de basket avec le club de Basket de saint-André, Jam Graffiti, exposition, Dj set, shows de danse, jeux en bois, espace enfants, custom mobilier urbain, restauration…*

En bonus, au programme du Festival, des rendez-vous à la médiathèque municipale (voir encadré) et, en prélude, la projection d'un film fin mai à la Villa Monciné.

En pratique : samedi 7 juin de 14h à 16h / dimanche 8 juin de 12h à 18h. Billetterie pour assister en intérieur à la compétition de breakdance. Accès libre au village extérieur du festival le dimanche.

L'INFO EN +

UNE MÉDIATHÈQUE HIP-HOP !

Deux événements vous attendent samedi 7 juin à deux pas du Champ de Foire :

- de 10h30 à 11h30, conférence « Tout samplement » qui vous offrira un véritable voyage musical à travers le sample avec Cédric Arnaudet et DJ Packo

- de 11h45 à 12h45, ateliers d'initiation boite à rythme et DJ avec DJ Packo

7 JUIN

- ***Festival Serial Kickerz***
- ***Conférence musicale***
- ***Ateliers boite à rythme***

SAINT-ANDRÉ FÊTE LA MUSIQUE SAMEDI 21 JUIN

A l'occasion de la ***fête de la musique,*** *les musiciens et amateurs investissent la ville avec un programme (non bouclé à l'heure d'écrire ces lignes) qui s'annonce varié :* ***la scène municipale à Bois-Milon*** *(place Joséphine Baker) avec un concert de plusieurs groupes musicaux et* ***une chorale de l'école Lucie Aubrac, une scène place du Champ de Foire*** *dans le cadre du marché nocturne organisé par le comité des fêtes, etc.*

Bien sûr, un peu partout, des musiciens et musiciennes susceptibles de faire vibrer nos rues et nos places. ***Si vous voulez sortir votre instrument et avoir quelques conseils, contactez le service culture et vie associative de la Ville*** *au 05 64 10 06 31.*

INFOS ET PROGRAMME

Retrouvez la programmation complète de la fête de la musique sur le site de la Ville en flashant le QR code.

PRÉPARER L'AVENIR DE TOUS LES HABITANTS

Lundi 7 avril, vos élus ont adopté le budget municipal pour 2025. Cette décision est un moment démocratique important car en votant le budget, vos élus font des choix. Ce dossier vous rend compte des dépenses et des recettes de l'année 2024 et vous présente les actions et projets prévus pour 2025 avec comme maîtres mots service public au quotidien, transformation de la ville et préparation de l'avenir.

3 100 000 €

CHANTIER CŒUR DE VILLE

(PHOTO DU COURS CLEMENCEAU)

© Anthony Rojo

PRÉPARER L'AVENIR DE TOUS LES HABITANTS

Le budget d'une commune est très différent du budget d'un ménage ou d'une entreprise. Rappel de quelques règles et principes spécifiques à respecter.

Un budget doit être ***adopté avant le 15 avril et doit couvrir une année civile :*** *ni plus, ni moins. Dans cet acte de prévision et d'autorisation, doit être prévu et chiffré de façon sincère tout ce qui est mis en œuvre dans l'année.*

Il est bien sûr possible d'ajuster le budget en cours d'année mais cela nécessite un nouveau vote du conseil municipal d'une « décision modificative ».

UNE DISTINCTION ENTRE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Le budget d'une commune se compose de deux parties distinctes (appelées « sections ») :

- ***Le fonctionnement*** *regroupe les salaires des agents, l'énergie, l'usage des bâtiments et du matériel, les frais généraux, etc.*

- ***L'investissement*** *concerne ce qui reste durablement dans le patrimoine comme les aménagements urbains, les achats et travaux sur les bâtiments, l'équipement en matériel…*

Chacune de ces deux sections dispose de ses propres recettes et dépenses.

LES EMPRUNTS ET LA DETTE ENCADRÉS

Dans une collectivité, il est interdit d'emprunter pour financer le fonctionnement normal. Il est en revanche autorisé de faire un emprunt et de l'inscrire en recette pour investir c'est-à-dire ***mener des projets durables pour le territoire.***

LA RÈGLE DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Contrairement à l'État, un ménage ou une entreprise, une collectivité territoriale (Mairie, Département ou Région) est tenue d'équilibrer son budget c'est-à-dire de ***couvrir intégralement sur la même année ses dépenses par des recettes.*** *Il est ainsi interdit d'être en déficit sous peine d'être mis sous tutelle de la Préfecture. Il est possible d'être excédentaire à condition que ce soit en raison du report d'excédents d'années précédentes au sein d'une même section (fonctionnement ou investissement).*

Lorsque la collectivité doit rembourser un emprunt, elle est même tenue de dégager des excédents de fonctionnement au moins au même niveau que le montant du capital de la dette à rembourser. Il est également nécessaire de dégager des excédents de fonctionnement pour financer des investissements.

LA PAROLE À CÉLIA MONSEIGNE

Maire de Saint-André-de-Cubzac

L'année 2024 aura été une année budgétaire représentative des efforts d'investissements engagés depuis le début du mandat : poursuite de la réalisation du schéma cyclable, entretien et sécurisation des voiries, réalisation de la halle sportive, consolidation des quais du port de Plagne, lancement des travaux de requalification du centre-ville…

Sur 16,5 millions d'euros de dépenses, 7,2 millions d'euros sont consacrés aux équipements et aménagements de la ville. La réussite de cet équilibre financier ne serait pas possible sans le concours des collaborateurs territoriaux, directeurs et chefs de services, qui s'appliquent à surveiller les dépenses, à maîtriser les coûts et à rechercher des subventions. Le budget 2025 nous autorisera à contracter un emprunt d'1 million d'euros pour financer les travaux engagés tout en se donnant les moyens de faire face à des dépenses exceptionnelles, comme l'indemnisation des commerçants directement pénalisés par les travaux du centre-ville. Plus de 30 millions d'euros de travaux d'investissements depuis 2020, financés à 50% par nos recettes propres ; sans endetter la ville.

L'augmentation de la population, les changements de mode de vie, les enjeux environnementaux sont autant de raisons d'investir et de projeter la ville dans l'avenir.

L'INFO EN +

Retrouvez en scannant ce QR code les documents établissant le budget de la Ville décidé pour 2025.

RETOUR SUR LE BUDGET RÉALISÉ EN 2024

RECETTES RÉELLES 14 495 364,38€ + EXCÉDENTS ANTÉRIEURS 3 903 431€

IMPÔTS LOCAUX 10 919 674€

TAXE D'HABITATION
TAXE FONCIÈRE

AUTRES TAXES
(appliquées aux entreprises, sur les réseaux...)

DOTATIONS D'ÉTAT 2 684 273€

AUTRES 4 836 607€

FISCALITÉ INDIRECTE : 1 026 519€

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DIVERSES : 2 603 902€

PRODUITS DE SERVICES ET DU DOMAINE : 1 206 186€

Gironde LE DÉPARTEMENT — 23 934€

GRAND CUBZAGUAIS — 4 761 112€

Attribution de compensation = 839 856€

6 134 628€

MAIRIE

DÉPENSES RÉELLES 16 493 556€

FONCTIONNEMENT 9 288 132€

ÉCOLES : 35,16 %

SERVICE GÉNÉRAUX (ADMINISTRATION, URBANISME, SOCIAL) : 19,98 %

ENTRETIEN : VOIRIE ET PROPRETÉ URBAINE : 15,27 %

CULTURE, VIE ASSOCIATIVE, ANIMATIONS : 12,14 %

ENTRETIEN ET GESTION DU PATRIMOINE BÂTI : 5,77 %

SPORTS (GESTION DES ÉQUIPEMENTS) : 3,02 %

POLICE MUNICIPALE : 3,4 %

DÉFENSE INCENDIE : 1,81 %

ÉCLAIRAGE PUBLIC : 1,24 %

CHARGES FINANCIÈRES COURANTES : 2,22 %

INVESTISSEMENT 7 205 423€

CRÉATION DE LA HALLE SPORTIVE ALICE MILLIAT : 15,6%

RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE TERREFORT : 15,2%

CONSOLIDATION DU QUAI DE PLAGNE : 14,7%

AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX DIVERS SUR VOIRIES ET RÉSEAUX : 13%

RÉAMÉNAGEMENT DES RUES HUBERT DE L'ISLE, TOUR DU PIN ET 8 MAI 1945 : 9,1%

REMBOURSEMENT CAPITAL DE LA DETTE (EMPRUNT) : 8,1%

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES : 5,8%

TRAVAUX DIVERS SUR BÂTIMENTS PUBLICS (DONT ÉCOLES) : 5,1%

MATÉRIELS, MOBILIER ET ÉQUIPEMENTS SERVICES MUNICIPAUX : 4,7%

CHANTIER CŒUR DE VILLE : 3,4%

RÉNOVATION ET EXTENSION CLUB HOUSE TENNIS : 1,6%

RÉNOVATION DU PONT DE LAPEYRE : 1,4%

ACQUISITIONS FONCIÈRES ET MOULIN DE MONTALON, REFUGE INSOLITE : 1,3%

FRAIS D'ÉTUDES DIVERS (Y COMPRIS PLU) : 1%

EN CHIFFRES

3,29 MILLIONS €
le niveau d'épargne brute en 2024

26 €
d'autofinancement constitué sur 100€ de recettes de fonctionnement

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2025

LA PAROLE À MICKAËL COURSEAUX

1er adjoint au maire délégué aux finances, aux sports, manifestations sportives et aux relations avec les associations sportives

Quels sont les projets et investissements phares décidés pour cette année 2025 ?

En plus des améliorations de voiries sur tout le territoire, des investissements majeurs sur le centre-ville bénéficieront à tous les habitants. Chantier cœur de ville et rues Hubert de l'Isle, du 8 mai 1945 et la Tour du Pin représentent à eux seuls plus de 5 millions d'euros. Nous avons aussi de beaux projets d'espaces de nature : square près du port de Plagne et parc de Lucias par exemple.

Les habitants voient leur ville se transformer. En quoi 2025 sera une année clef ?

Beaucoup de projets ont été suspendus et décalés à cause du Covid et se concentrent sur la période récente. Si on regarde depuis 2020, ce sont plus 30 millions d'euros que nous avons investis pour les habitants. Et puis, même si notre bonne gestion nous permet ces gros investissements, il est important de les lancer tant que nous pouvons obtenir le soutien de financeurs, comme le Département, avant qu'ils ne soient soumis à des restrictions budgétaires plus dures.

Pourquoi est-il important pour vous d'engager des investissements importants à Saint-André-de-Cubzac ?

Depuis 20 ans, notre population augmente fortement. C'est donc plus de besoins et plus de moyens nécessaires pour apporter des services, de l'activité et des lieux de vie en commun. C'est tout le sens du projet cœur de ville. Et lorsque l'on fait des aménagements, nous veillons aussi à préparer l'avenir, celui de nos enfants, par exemple pour nous adapter au changement climatique.

et aussi...

REMPLACEMENT DE LA BALAYEUSE
175 000€

ÉTUDE DE PROGRAMMATION POUR LA REQUALIFICATION DU CHÂTEAU LACAUSSADE
25 690€

SÉCURISATION DU CHEMIN DE BAYLOT
12 500€

SÉCURISATION DU CHEMIN DE CALONGE
25 000€

RÉFECTION DU CHEMIN DE LA GRAVE
275 450€

ARHAL

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC ENTRE 1944 ET 1945

En 1945, la Seconde Guerre mondiale prend fin. 50 millions de morts, principalement des civils, comptent parmi les victimes de près de six années de conflits dévastateurs. Le monde découvre aussi l'horreur des camps de concentration et d'extermination. Tandis que les survivants sont rapatriés, la France, meurtrie et rendue exsangue par la guerre et l'occupation, doit se reconstruire et réapprendre à vivre en paix.

LA SITUATION À SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC ENTRE MI-1944 ET FIN 1945

En juin 1944, les troupes d'occupation quittent Saint-André-de-Cubzac*, laissant derrière elles un cantonnement avec beaucoup de matériel. La population cubzaguaise, estimée à environ 4 000 habitants, continue de souffrir des pénuries alimentaires.* ***La guerre est terminée mais le ravitaillement reste une préoccupation majeure*** *et la situation alimentaire ne cesse de se dégrader.*

L'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE EN CRISE

Les ressources sont rares et la vie est très chère. La Commission du Ravitaillement fait appel à la compréhension des commerçants. ***Les cultivateurs, moins d'un tiers de la population, peinent à assurer le minimum vital.*** *Les chevaux de trait, massivement réquisitionnés par l'occupant, manquent, tandis que des champs sont en friches faute de main d'œuvre.* ***Les ouvriers travaillent dans les usines de Bordeaux*** *et ne peuvent cultiver les légumes nécessaires à leur consommation. La disponibilité en viande diminue de moitié.*

Pour y remédier, ***les maires du canton et les syndicats agricoles créent une coopérative agricole d'achat et d'approvisionnement*** *en lien avec la commission d'achat du ravitaillement. Celle-ci doit permettre la reprise des échanges et l'apport de viande de boucherie. La répartition des cartes de pommes de terre, des bons*

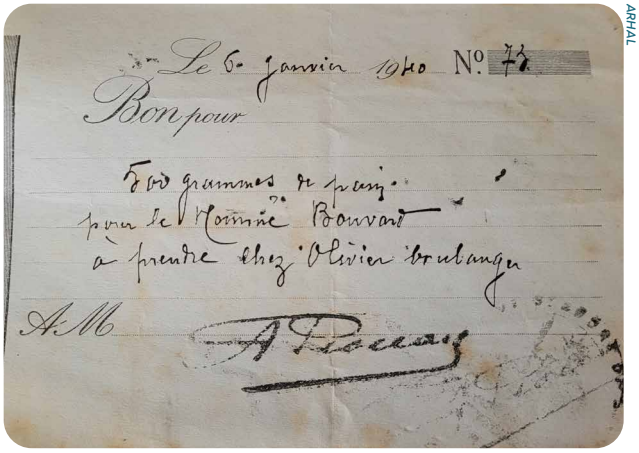
Le 6 janvier 1940 N° 73
Bon pour
500 grammes de pain
pour le Homme Bouvard
à prendre chez Olivier boulanger
A.M
A. Pioceau

ARHAL

de chaussures et des points textiles reste cependant difficile, tant la demande dépasse l'offre.

PROBLÈMES SANITAIRES ET INFRASTRUCTURES DÉGRADÉES

La potabilité de l'eau demeure une inquiétude majeure. L'abattage clandestin dans les carrières et l'accumulation de détritus font craindre une épidémie. La remise en marche de l'éclairage public, dépendant de la récupération du cuivre stocké à Arsac, s'avère longue et compliquée. Pour pallier la pénurie de bois de chauffage, il est décidé d'attribuer un stère par mois et par foyer, ainsi qu'aux écoles et bâtiments communaux.

LES RÉQUISITIONS ET LES DESTRUCTIONS

La fin de la guerre impose un état des lieux des réquisitions effectuées par l'occupant. Si **aucune destruction majeure n'est à déplorer,** de nombreux bâtiments, notamment l'ancienne École normale d'instituteurs et sa chapelle, ont subi dégradations importantes et saccages.

RÉORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

Après la démission du maire Maxime Bonnet en fonction depuis 1941 et son remplacement par André Berson le 21 février 1944, le Comité Départemental de la Libération décide, le 30 septembre 1944, de dissoudre le Conseil municipal. Le maire est révoqué et remplacé, le 15 octobre, par une délégation spéciale provisoire présidée par l'ancien maire Adrien Pioceau.

A l'issue des élections municipales du 29 avril 1945, **le nouveau conseil municipal élit comme maire le docteur Jean Métréaud** (Liste de Rassemblement des forces républicaines pour le redressement de la France) par 12 voix contre 10 pour Adrien Pioceau. Lors de ce scrutin, **pour la première fois les femmes ont pu exercer leur droit de vote obtenu un an plus tôt.** Quatre femmes siègent alors parmi les 23 conseillers municipaux : Mesdames Charlot, Duranthon, Dehaye et Gabard. Une femme siégeait déjà sous le mandat de Berson, Madame Nicolaï.

MESURES SOCIALES ET CHANGEMENTS SYMBOLIQUES

En juin 1945, **un comité d'accueil et d'entraide aux prisonniers et déportés est mis en place** pour faciliter leur retour et leur trouver un logement. Le transport des malades en ambulance reste limité faute de ressources financières et les bons d'essence sont restreints à 20 litres.

Les noms de certaines places sont modifiés : **la place du Marché, baptisée en l'honneur du maréchal Pétain en 1940, devient la place de la Libération** en octobre 1944, tandis que **la place de la Croix est renommée place du Général de Gaulle** en novembre 1945.

TROUBLES ET HOMMAGES AUX VICTIMES

Des actes de vandalisme et des attentats secouent la commune et ses environs. Dans la nuit du 12 au 13 juillet 1945, une bombe explose devant le domicile du maire, le docteur Métréaud. En novembre, **la décision est prise d'inscrire les noms des Cubzaguais morts pour la France au cours de la guerre sur le Monument aux morts de 1914–1918** et sur la plaque en marbre apposée dans la salle du Conseil municipal.

En 1945 à Saint-André-de-Cubzac, la reconstruction ne fait que commencer et l'espoir de renouveau né de la Libération n'efface pas les difficultés matérielles, l'instabilité politique et les douloureux souvenirs du conflit.

Texte écrit en collaboration avec l'Association historique du Cubzaguais (ARHAL).

L'INFO EN +

COMMÉMORATION SPÉCIALE LE 8 MAI 2025 À SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

Une cérémonie aura lieu pour célébrer les 80 ans de la libération avec la participation d'enfants de l'école Suzanne Lacore qui chanteront pour l'occasion.

Rendez-vous à 15h, au monument aux morts, place de la Libération.

La cérémonie sera suivie d'un goûter dans le parc Robillard.

ARHAL CUBZAGUAIS

Association Historique du Cubzaguais – ARHAL

arhal.jimdofree.com

© Fabrice Berrahil

LE CHEMIN DE MACHÉDIS

BALADE EN NATURE ENTRE CENTRE-VILLE ET PORT DE PLAGNE

Inédit ! Nous vous emmenons sur un tout nouvel itinéraire ouvert par la Ville et fraîchement balisé pour aller du centre-ville au port de Plagne (et vice-versa). Avec la Dordogne à proximité immédiate, ce secteur pour moitié en pleine nature est déconseillé par temps trop humide.

PRÉPARER SA BALADE

1,8 KM	25 MIN	2
distance aller	*de trajet aller à pied*	*sens possibles*

1

▷ CHEMIN DE TERREFORT DEPUIS LE LYCÉE COUSTEAU

Nous vous proposons d'aller de la terre au fleuve en partant des abords du Lycée Philippe Cousteau du nom du fils cadet de Jacques-Yves Cousteau qui développa sa sensibilité écologique au contact du milieu marin. Vous vous engagez chemin de Terrefort de l'autre côté de la rue Rosa Bonheur, dans la continuité de la rue Arnaudin. Cet axe récemment réaménagé vous offre voies douces et nature en ville sur 750 mètres à parcourir avant de rejoindre le chemin de Machédis

© Fabrice Berrahil

© Fabrice Berrahil

2

▷ CHEMIN DE MACHÉDIS

Au 75 chemin de Terrefort vous prenez le chemin de Machédis pour parcourir 800 mètres en pleine verdure direction la Dordogne à l'est. Vous avancez tout droit à travers vignes et appercevez au nord, le grand château blanc de Montalon et au sud, le pont de chemin de fer. Vous traversez ensuite la partie boisée et franchissez deux portiques à bien refermer pour laisser moutons ou chèvres dans leur enclos. Vous longez ensuite une parcelle de vignes sur votre gauche puis une propriété privée pour rejoindre les rives du fleuve.

3

▷ LES RIVES DE LA DORDOGNE

Le chemin vous dévoile la vue sur la Dorgogne à vos pieds. Bienvenue en milieu marin ! Sur 200 mètres vous longez le fleuve, ses digues, ses installations et passerelles de pêcheurs et quelques bâteaux accostés à la rive. Vous passez devant un petit carrelet, cette cabane de pêcheur en bois typique des berges girondines, sur pilotis et à laquelle ses propriétaires accèdent depuis une passerelle au-dessus du fleuve (accès interdit au public). Encore quelques pas et vous débouchez sur le port de Plagne.

© Fabrice Berrahil

© Fabrice Berrahil

4

▷ LE PORT DE PLAGNE

Après la zone d'entretien des bâteaux, vous arrivez sur la promenade qui a récemment bénéficié de réaménagements. Plagne était autrefois l'un des plus importants ports de pêche d'esturgeon de la Gironde. À ce jour, la halte nautique et le club nautique soulignent l'importance de la Dordogne sur le Cubzaguais. Au bout des 250 mètres de promenade, vous tombez nez-à-nez avec le Coulobre, une sculpture contemporaine haute de 2m, longue de 4m et très prisée des enfants. Une plaque vous fait découvrir la légende de ce dragon local.

22 RÉUNIONS DE QUARTIER

ENTRE NOVEMBRE 2022 ET MARS 2025

Après une longue interruption liée au Covid, le rythme quasi mensuel des réunions de quartier a repris et s'est maintenu jusqu'à ce mois de mars. ***Chacun des 11 quartiers de la ville a fait l'objet de deux réunions*** *pour permettre aux habitants de s'exprimer et d'échanger en présence des élus.*

Chaque réunion de quartier a été systématiquement annoncée par des cartons d'invitation remis dans chaque boîte aux lettres, par des publications sur les réseaux sociaux, dans la lettre électronique mensuelle, dans le magazine municipal trimestriel et sur le site internet de la Ville.

A moins d'un an des prochaines élections municipales, ce double cycle de réunions de quartier a pris fin et permet de ***tirer un bilan positif de cette démarche de participation citoyenne.***

Les échanges francs, sincères et constructifs ont permis ***d'aborder de nombreux sujets concernant directement les habitants*** *au premier rang desquels la vitesse et les incivilités routières, les travaux dans la ville et la sécurisation des déplacements doux, la gestion des déchets et la réforme de la collecte, les projets dans les quartiers et dans la ville, le budget municipal...*

Pour toutes demandes vous pouvez toujours contacter directement les élus via l'adresse mail moneludequartier@saintandredecubzac.fr.

EN CHIFFRES

36H de réunion

1 700 participants

100 sollicitations écrites

UNE RÉSERVE COMMUNALE EN PRÉPARATION

La Ville se prépare à ***créer la réserve communale de Saint-André-de-Cubzac*** *composée de citoyens volontaires prêts à apporter leur aide bénévole* ***en prévention ou lors de crises et événements extrêmes*** *aux côtés des services publics de secours d'urgence et des associations de sécurité civile.*

Pour préparer la création de cette réserve, la Ville lance d'ici cet été un groupe de travail composé de représentants d'associations, d'institutions et de services publics mais aussi de citoyens. ***Une réunion de présentation permettra d'expliquer l'ensemble de la démarche.***

Si vous souhaitez contribuer à ce groupe de travail et participer à cette réunion, vous pouvez écrire à reservecommunale@saintandredecubzac.fr avant le 31 mai.

CINÉ-DÉBAT LE 13 JUIN

La Ville organise vendredi 13 juin à 19h à la Villa Monciné une projection gratuite du documentaire « Apprendre » en présence de Claire Simon, sa réalisatrice. Sélection officielle du festival de Cannes 2024 et sorti en janvier 2025, le film nous offre une immersion sensible dans une école élémentaire de la République. Pas de voix off ni de mise en scène. Juste la vie, brute et authentique.

RÉSERVATION

Réservez vos places gratuites sur le site de la Ville en flashant le QR code.

HOMMAGE À MICHEL BOYRIES

Michel Boyries*, né le 15 avril 1943 à Bourg-sur-Gironde, est décédé le 13 février dernier. Après des études et un début de carrière de kinésithérapeuthe en région parisienne, il revint en 1981 pour s'installer en Haute-Gironde et ouvrir un cabinet à Saint-André rue nationale. Il fut ensuite à l'origine de la création du centre de soins rue Dantagnan.*

Engagé dans la vie locale, il fonda et présida à plusieurs reprises le Lions Club de Saint-André-de-Cubzac *qui s'illustre par de nombreuses actions de solidarité.*

La Ville adresse ses condoléances à son épouse Madeleine ainsi qu'à tous ses proches.

LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET ASSOCIATIFS DE VOTRE TRIMESTRE

AVRIL

DU 18 AVRIL AU 14 MAI * PÉRIPÉ'CIRQUE !
Exposition «Maintenant le cirque»
Dans le cadre de Péripé'cirque
→ MÉDIATHÈQUE

VENDREDI 25 AVRIL DE 15H À 19H
Don du Sang
→ SALLE DU MASCARET

MERCREDI 30 AVRIL À 10H30**
Micro-Folie « Il était une oeuvre »
Le corps dans l'art – dès 6 ans
→ SALLE CLEMENCEAU

MAI

JEUDI 1ER MAI DE 8H À 18H
Floralies
par le Comité des fêtes
→ PLACE DU CHAMP DE FOIRE

DIMANCHE 4 MAI À 16H30 *
Spectacle « Si je te dis sauvage »
[Péripé'Cirque !]
→ DÉAMBULATION DANS SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC AU DÉPART DE LA PLACE DU CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 10 MAI ENTRE 10H ET 19H *
Six représentations du spectacle «Lévitation réelle»
[Péripé'Cirque !]
→ HAPPENINGS AUTOUR DE LA PLACE DU CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 10 MAI À 20H *
Spectacle «Le Poids des choses»
[Péripé'Cirque !]
→ CHAMP DE FOIRE

MERCREDI 14 MAI À 20H *
Spectacle «Réfugions-nous»
[Péripé'Cirque !]
→ CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 17 MAI À 18H
Wine in the city
par Bordeaux 45
→ PORT DE PLAGNE

SAMEDI 17 MAI À 20H30
Concert de l'association Mandol'In Tempo
→ CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 17 MAI
Tournoi du 45e parallèle (rugby à XV)
par le RCC
→ PLAINE DES SPORTS LAURENT RICCI

JEUDI 22 MAI À 20H
Concert du Collège de la Garosse
→ CHAMP DE FOIRE

VENDREDI 23 MAI À 20H
Soirée théâtre
par l'AOL
→ CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 24 MAI À 10H
Mégothon
Chasse aux mégots dans les rues
→ PLACE RAOUL LARCHE (MAIRIE)

SAMEDI 24 MAI DE 10H À 17H
Journée festive pour tous
Organisée par le Temps des Familles
→ PARC ROBILLARD

SAMEDI 24 MAI À 20H30
Concert de fin d'année de l'École de Musique
→ CHAMP DE FOIRE

LUNDI 26 MAI À 18H30
Concertation publique
organisée par R.T.E. sur le projet GILA
→ CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 31 MAI ET DIMANCHE 1ER JUIN
Tournoi de football féminin
par le FC Saint-André-de-Cubzac
→ PLAINE DES SPORTS LAURENT RICCI

SAMEDI 31 MAI
Tournoi de pétanques
des 70 ans du Sporting Club Bouliste (repas au Champ de Foire)
→ PLAINE DES SPORTS LAURENT RICCI

JUIN

SAMEDIS 7, 14, 21 ET 28 JUIN À PARTIR DE 18H30
Marché nocturne et animations
par le Comité des fêtes du Cubzaguais
→ PLACE DU CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 7 JUIN DE 10H30 À 11H30**
Conférence « Tout samplement »
par la médiathèque avec l'association Foksabouge
→ MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 7 JUIN DE 11H45 À 12H45**
Ateliers initiation boîte à musique et DJ
par la médiathèque avec l'association Foksabouge
→ MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 JUIN
FESTIVAL SERIAL KICKERZ
par FOKSABOUGE
→ PLACE DU CHAMP DE FOIRE

VENDREDI 13 JUIN À 19H
Ciné-débat
gratuit
→ VILLA MONCINÉ

VENDREDI 13 JUIN À 20H
Spectacle «Troisième fougère à droite»
→ BOIS DE LAFONT

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 JUIN
Tournoi de football masculin
par le FC Saint-André-de-Cubzac
→ PLAINE DES SPORTS LAURENT RICCI

DIMANCHE 15 JUIN
Vélotopia
par le Grand Cubzaguais
→ PLACE DU CHAMP DE FOIRE

JEUDI 19 JUIN À 19H
Représentation de théâtre, danse et chant
de l'OGEC STAM Saint-André Sainte-Marie
→ CHAMP DE FOIRE

JEUDI 19 ET VENDREDI 20 JUIN DE 15H À 19H
Don du sang
→ SALLE DU MASCARET

SAMEDI 21 JUIN
Journée dédiée au sport handicap
par Team FF33
→ GYMNASE INTERCOMMUNAL YVES PRUD'HOMME

SAMEDI 21 JUIN EN SOIRÉE
Fête de la musique
→ BOIS-MILON (RUE SIMONE BUISSON), PLACE DU CHAMP DE FOIRE, PORT DE PLAGNE...

MARDI 24 JUIN À PARTIR DE 19H
Spectacle
de l'école Pierre Dufour
→ CHAMP DE FOIRE

VENDREDI 27 JUIN À 21H
Gala de fin d'année
des Meuniers de Montalon
→ CHAMP DE FOIRE

DIMANCHE 29 JUIN À 15H
Gala de fin d'année
des Meuniers de Montalon
→ CHAMP DE FOIRE

* infos et réservations sur www.lechampdefoire.org ou au Bureau d'informations touristiques ** infos et réservations auprès de la médiathèque au 05 57 43 67 39

Retrouvez les événements de votre ville sur votre site internet et sur vos réseaux sociaux !
www.saintandredecubzac.fr saintandredecubzac villesaintandredecubzac

JUSQU'À 50€ POUR ACHETER UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

En 2025, la Ville renouvelle son ***aide financière à l'achat de récupérateur d'eau de pluie.*** *Vous pouvez ainsi obtenir 30€ pour une cuve contenant entre 150 et 300 litres et 50€ pour une cuve de plus de 300 litres. Très utile pour économiser l'eau, arroser les plantes, nettoyer ses outils...*

L'INFO EN +

Détails et formulaire de demande en mairie et sur le site internet

LES HORAIRES POUR LES ACTIVITÉS BRUYANTES

Les bruits notamment de travaux de jardinage ou de bricolage *sont autorisés aux horaires suivants :*

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

En dehors de ces horaires, chacun est invité à ***préserver la quiétude et la qualité de vie des autres habitants.*** *Sinon, consultez vos voisins pour les informer et obtenir leur accord. Pour rappel, les nuisances sonores sont passibles d'une amende forfaitaire de 68€.*

UNE MUTUELLE GIRONDINE POUR TOUS

Le Département de la Gironde *a sélectionné un organisme mutualiste, Mutami, pour mettre en place* ***une offre de complémentaire santé à tarifs préférentiels négociés :***

- Pas d'augmentation à partir de 70 ans
- Pas de limite d'âge ni de questionnaire de santé
- Pas de droits d'entrée ni de délais de carence

L'INFO EN +

Pour contacter un conseiller et vérifier si les prestations correspondent à vos besoins : 09 77 42 55 25 (prix d'un appel local) ou à mutuellegirondine@mutami.fr

LA NATURE & VOUS

GARDONS NOS TONTES D'HERBE

Le printemps est là, le soleil aussi, les pelouses poussent et les tondeuses sont de sortie !

Bonne nouvelle : inutile de ramasser l'herbe coupée. Adoptez la technique du mulching : une tonte sans sac pour que l'herbe coupée reste au sol pour le nourrir.

Vous pouvez aussi l'utiliser comme paillage au potager, la mettre en décomposition naturelle dans un coin du jardin ou tout simplement dans un composteur. Pour rappel, le SMICVAL peut financer l'achat d'un kit mulching ou d'une tondeuse équipée d'un kit mulching et distribue gratuitement des composteurs à retirer sur rendez-vous aux ateliers municipaux (Services techniques au 05 64 10 06 30). Les tontes de pelouse comme les feuilles n'étant pas des déchets, elles ne sont pas acceptées dans les pôles recyclage.

DÉCHETS : VRAI OU FAUX ?

On peut ouvrir les bornes autant de fois que l'on veut avec sa carte Smicval.

VRAI ***:*** *il n'y a ni limitation ni facturation du nombre de passages pour jeter vos déchets du quotidien dans les bornes. Seuls les passages en pôles recyclage (autrefois appelés déchetteries) sont, pour l'instant, limités à 7 passages par an.*

Il est autorisé de laisser des déchets au sol ou accrochés lorsqu'une borne est pleine.

FAUX ***:*** *quelle que soit la motivation, laisser ses déchets est considéré comme un dépôt sauvage et est passible d'une amende. En cas de difficultés pour ouvrir une borne, vous pouvez revenir le lendemain, aller à un autre point d'apport collectif et surtout contacter le SMICVAL pour signaler le problème (les coordonnées sont sur chaque point d'apport).*

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
Le lundi *de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00*
Du mardi au jeudi *de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
Le vendredi *de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00*
Une permanence d'état civil est assurée ***le samedi*** *de 9h00 à 12h00*

WWW.SAINTANDREDECUBZAC.FR
05 57 45 10 10 / Fax : 05 57 45 10 29
contact@saintandredecubzac.fr
saintandredecubzac villesaintandredecubzac

GROUPE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Oncle Picsou

À l'approche du vote du dernier budget de cette mandature, il est temps de dresser le bilan de la politique fiscale de la majorité municipale.

Entre 2020 et 2023, la majorité n'a pas augmenté le taux d'imposition de la taxe foncière, principale source de revenus depuis la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

En effet, en 2021, malgré une hausse de 7 % de l'épargne communale porté à plus de 2 millions d'euros, notre demande de baisse du taux d'imposition n'a pas été entendue. En 2022, les recettes ont augmenté de 4 % grâce (ou à cause) à l'inflation, sans changement du taux. En 2023, l'inflation a encore augmenté les bases de 7 %, sans hausse des taux municipaux.

Pour rappel, l'augmentation des bases pour la taxe foncière résulte de la revalorisation annuelle des valeurs cadastrales des propriétés foncières, qui tient compte de l'inflation, entraînant une hausse des recettes fiscales pour les communes même si le taux d'imposition reste inchangé.

En 2024, la majorité décide d'augmenter les taux, en plus de l'augmentation des bases, pour un gain de 130 000 €. Nous avions prévenu que cette hausse n'était pas justifiée, car seulement 60 % du budget d'investissement est utilisé chaque année. L'analyse des comptes montre que l'épargne de la ville a augmenté de 637 000 € en 2024 portant l'épargne à 2 502 135€. Ainsi, même sans hausse des taux, l'épargne aurait augmenté de plus d'un demi-million d'euros.

Il n'est pas prévu une hausse des taux municipaux pour 2025. Cependant, le SMICVAL va augmenter encore ses prélèvements, ainsi que la CDC qui ponctionne toujours plus pour toujours moins de service rendu.

Chaque année, la majorité vous fait les poches pour se créer de l'épargne. Elle vous prélève des impôts supplémentaires qu'elle n'utilisera en définitive pas alors que cet argent vous serait sûrement très utile ! Tout cela aurait du sens si notre commune était une banque mais elle n'a pas l'écureuil comme emblème.

***Groupe SAMVA** / elus@sa-mva.fr*

Olivier FAMEL – Vincent CHARRIER

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

8 mai 1945 / 8 mai 2025

Nous commémorons cette année le 80e anniversaire de la fin de la dernière guerre mondiale et la fin de la barbarie nazie.

Alors, penchons-nous sur l'histoire et interrogeons-nous !

Qui porte la responsabilité d'avoir fait du parti nazi la 2e force politique de l'Allemagne en 1930 ? qui porte la responsabilité politique d'avoir conféré à Hitler la nationalité allemande pour pouvoir concourir aux scrutins électoraux en 1932 ? Parce qu'Hitler n'a pas pris le pouvoir ; il est arrivé au pouvoir avec la complicité d'une partie des élites politiques et financières en place.

Qui porte la responsabilité de l'installation d'un régime autoritaire dans un pays démocratique ?

Qui porterait demain la responsabilité d'un régime totalitaire dans notre pays ?

Est-ce que tous les médias qui alimentent la haine, la peur, la violence, n'ont aucune responsabilité dans cette exacerbation de la division et de la haine ?

Ne sommes-nous pas un peu responsables, nous-mêmes, quand nous accordons du crédit à tous les propos calomnieux qui circulent ? A toute « la volaille qui fait l'opinion » ?

Les idéologies totalitaires, celles d'hier comme celles d'aujourd'hui, sont des idéologies racistes, misogynes, impérialistes, brutales, faiseuses de guerre.

Avec des leaders qui savent habiller les discours les plus réactionnaires d'une propagande moderne. Avec des médias à leur service où parler n'est plus dire, mais mentir.

Nous avons le devoir d'interpeller les jeunes générations tentées par la rupture, par la création d'un nouveau monde ou d'un nouvel ordre, et de leur rappeler l'histoire.

Nous avons le devoir d'interpeller tous ceux qui se sentent déclassés, tous ceux que l'avenir inquiète, en leur disant : regardez l'histoire ! Les décors changent, mais le scénario est toujours le même ! Ne nous laissons pas avoir une nouvelle fois !

GROUPE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Quand ils sont venus chercher les socialistes, je n'ai rien dit, je n'étais pas socialiste.

Quand ils sont venus chercher les syndicalistes, je n'ai rien dit, je n'étais pas syndicaliste.

Quand ils sont venus chercher les Juifs, je n'ai rien dit, je n'étais pas juif.

Puis, ils sont venus me chercher. Et il ne restait personne pour protester.

Martin Niemöller

A cette heure, un homme est en prison. A cette heure un silence complice cautionne cet emprisonnement.

Pourquoi faut-il soutenir Boualem Sansal

Soutenir Boualem Sansal, c'est défendre la liberté d'expression, la pensée critique et la littérature engagée contre l'obscurantisme et la censure. Écrivain courageux, il dénonce l'islamisme radical, la corruption des régimes autoritaires et la passivité de l'Occident, ce qui lui vaut d'être censuré en Algérie et critiqué par certains cercles politiques et intellectuels en France.

Un écrivain engagé contre la tyrannie

Depuis Le Serment des barbares, Boualem Sansal décrit une Algérie gangrenée par la violence et la dictature. Avec 2084, il alerte sur le totalitarisme religieux, inspiré de 1984 d'Orwell. Son œuvre est une dénonciation puissante des idéologies oppressives et de l'aveuglement collectif.

Comme Soljénitsyne face au communisme ou Orwell face aux dictatures, Sansal refuse la soumission. Le soutenir, c'est défendre la vérité face au mensonge.

Un combat contre l'islamisme radical et la censure

Son analyse est précieuse et dérangeante, ce qui explique les attaques qu'il subit. Mais faire taire une voix dissidente, c'est laisser la pensée unique triompher. Soutenir Sansal, c'est refuser que la peur et la complaisance dictent les débats.

L'Occident face à ses contradictions

Sansal critique aussi l'aveuglement de l'Europe, qui tolère des régimes autoritaires tout en prétendant défendre les droits de l'homme. Il alerte contre la passivité face à l'islamisme et au recul des libertés.

2084 est un avertissement : les démocraties qui ne défendent pas leurs valeurs sont condamnées à les perdre.

Soutenir Boualem Sansal, c'est défendre la liberté

Ses opposants veulent le faire taire. Nous avons le devoir de faire l'inverse : diffuser ses idées, discuter de ses livres, et défendre la liberté d'expression contre toutes les formes d'oppression.

Boualem Sansal se bat pour une République des hommes libres. Soyons à ses côtés.

Demain Saint André Georges Belmonte et Arnaud Bobet

SAMEDI
21
JUIN

Saint-André Fête la musique

Bois-Milon (scène municipale) Place du Champ de Foire (concert du marché nocturne du comité des fêtes) etc.

MUSICIENNES ET MUSICIENS,
sortez vos instruments et faites sonner la ville
Infos au service culture : 05 64 10 06 31

SAINT-ANDRÉ de-Cubzac